

FICHE D'INSCRIPTION DE L'ELEVE

Informations procédure d'inscription scolaire et accueils périscolaires

Votre enfant rentre en petite section de maternelle, passe en GS ou au CP dans une autre école, vous avez emménagé sur Charnay cette année, ou simplement changé de quartier. Vous devez donc procéder à son inscription auprès du service Enfance Jeunesse. Merci de bien vouloir compléter la fiche d'inscription et de prendre en compte la procédure décrite ci-dessous.

I. Merci de fournir :

- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
 - Livret de famille ou acte de naissance
 - Carnet de vaccination à jour (**pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, 11 vaccinations obligatoires** : DTP, Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque, Rougeole, Oreillons et Rubéole- **pour les autres enfants uniquement le DTP**)
 - En cas de séparation, le jugement indiquant la garde de l'enfant et l'autorité parentale
 - + autres documents justifiant d'une situation particulière : dérogation
 - Si votre enfant nécessite un suivi particulier, merci de bien vouloir nous en informer au moment de l'inscription
 - Attestation CAF ou MSA
- Aucun dossier ne sera traité s'il est incomplet.**

2. **L'adresse mail est à renseigner systématiquement** : les informations vous seront communiquées de manière privilégiée par mail.
3. **Le dossier « inscription scolaire et accueils périscolaires »** une fois téléchargé ou retiré au pôle enfance Jeunesse doit-être déposé avec toutes les pièces complémentaires aux horaires d'ouverture du pôle enfance jeunesse - tous les jours sauf le jeudi matin de 9h à 12h et de 13h à 17h. Le dossier peut être aussi complété de façon dématérialisée et les documents joints sur www.charnay.com
4. **Vous recevrez par mail entre le 16 mai et le 15 juin un certificat d'inscription scolaire** indiquant l'école où est affecté votre enfant. Ce certificat doit être **obligatoirement** présenté auprès du directeur d'école lors de l'admission.
5. **Vous devrez prendre rendez-vous avec le directeur d'établissement scolaire** pour procéder à l'admission pédagogique de votre enfant. Lors des admissions, merci de vous présenter munis du certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie de Charnay-lès-Mâcon, du livret de famille, du carnet de vaccination à jour et de tout autre document relatif à la scolarisation de votre enfant (radiation, demande de PAI...)

IMPORTANT : Utilisation PORTAIL FAMILLE : accueils périscolaires, restauration scolaire et accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires

Pour le confort des familles et pour une gestion administrative de qualité, la ville de Charnay-lès-Mâcon a créé un portail famille dématérialisé sur son site www.charnay.com.

Cet outil vous permettra d'effectuer les demandes de réservations des services de garderie, restauration scolaire et accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires pour votre enfant. Tous les enfants seront donc automatiquement inscrits sur le portail (néanmoins, si vous n'étiez pas amenés à utiliser le service périscolaire, aucune facturation n'aurait lieu). Afin d'accéder au portail famille, un mail avec votre code abonné, le guide utilisateur, ainsi que le règlement des accueils périscolaires et de loisirs vous sera adressé pour pouvoir finaliser la création de votre compte.

RESPONSABLES LEGAUX et constitution du foyer

☞ **Responsable Légal 1 :** *(l'ordre des responsables n'indique en rien la priorité légale)*

MERE PERE Autre (précisez) :

☞ Civilité :

(Nom de jeune fille) :

Nom : **Prénom**

☞ Contacts : **Merci de veiller à renseigner votre mail**

✉ Adresse Mail :

Je refuse que mon adresse mail soit utilisée par les services municipaux pour recevoir des informations concernant les affaires scolaires et les accueils périscolaires

N° et Nom de voie :

Code Postal : Ville :

☎ Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

☞ **Responsable Légal 2 :**

MERE PERE Autre (précisez) :

☞ Civilité :

(Nom de jeune fille) :

Nom : **Prénom**

☞ Contacts : **Merci de veiller à renseigner votre mail**

✉ Adresse Mail :

Je refuse que mon adresse mail soit utilisée par les services municipaux pour recevoir des informations concernant les affaires scolaires et les accueils périscolaires

☎ Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Votre adresse est-elle identique au **Responsable légal 1** ci-dessus ?

Oui

Non : merci de nous indiquer votre adresse :

N° et Nom de voie :

Code Postal : Ville :

MON ENFANT A INSCRIRE

Les enfants à inscrire OBLIGATOIREMENT sont les nouveaux arrivants, les enfants ayant changé de quartier, les élèves de petites sections de maternelle, les GS et CP qui changent d'école. Pour les autres élèves, l'inscription se fait automatiquement.

N° Allocataire CAF :

Nom de l'enfant : **Prénom :**

Date de naissance : __ / __ / 20 __

Sexe : Féminin Masculin

☞ J'inscris mon enfant en :

Petite Section Moyenne Section Grande Section

CP CE1 CE2 CMI CM2

☞ Ecole de Secteur :

Ecole de la Coupée Ecole de la Verchère

Ecole de Champgrenon Je ne connais pas mon secteur d'affectation

☞ Avez-vous d'autre(s) enfant(s) scolarisés à Charnay ?

Oui Non

☞ Ecole(s) de scolarisation autre(s) enfant(s) :

Ecole de la Coupée Ecole de la Verchère

Ecole de Champgrenon

DEMANDE DE DEROGATION

☞ CAS 1 : dérogation entre secteur scolaire : vous résidez à Charnay-lès-Mâcon et vous demandez une dérogation de secteur scolaire pour changer d'école ?

Oui : précisez l'école demandée : Non

.....
.....

☞ CAS 2 : dérogation inscription HORS CHARNAY : vous résidez à Charnay-lès-Mâcon et vous désirez scolariser votre enfant HORS de la ville, vous devez déposer ce dossier à la mairie de Charnay-lès-Mâcon et demander une dérogation à la commune de scolarisation de votre enfant ?

Oui : précisez la commune demandée :

Non

SANTÉ

☞ Votre enfant a-t-il une allergie ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser laquelle :

☞ Votre enfant a-t-il d'autres difficultés de santé ?

Allez-vous procéder à une demande de création de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?

Le PAI est une demande de dossier à effectuer auprès du chef d'établissement et du médecin scolaire. Il constitue les modalités particulières de prise en charge, globalement en tenant compte des éléments médicaux qui nécessitent une attention et des gestes précis, et fixe éventuellement les conditions de cette prise en charge.

Oui Non

☞ Nom du médecin traitant : Tel :

☞ Mode de garde : **En cas de séparation, merci de joindre le jugement et de préciser ci-dessous le mode de garde :**

Résidence principale : Père Mère ou Garde Alternée

Autorité parentale : Père Mère ou Conjointe

AUTORISATIONS

Quelles sont les personnes habilitées à venir chercher votre enfant :

Nom : Prénom : Tél Lien de parenté :

Nom : Prénom : Tél Lien de parenté :

Nom : Prénom : Tél Lien de parenté :

Nom : Prénom : Tél Lien de parenté :

☞ Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de remarques supplémentaires pouvant nous aider à accueillir votre enfant dans de bonnes conditions:

Dans le cadre des activités périscolaires (accueils périscolaires et restaurant scolaire), des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue d'informer et de communiquer sur le fonctionnement et les activités proposées. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)

.....

Responsable légal(e) de

.....

n'accepte pas que l'image de mon enfant (identifiable) soit diffusée par la Mairie de Charnay-lès-Mâcon

accepte que l'image de mon enfant, recueillie lors d'évènements organisés par la Mairie de Charnay-lès-Mâcon soit publiée sur les sites ou documents suivants : site internet, bulletin municipal, newsletter, page Facebook, tableau d'affichage.

Le cas échéant, la présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Le consentement ci-présent n'est valable que pour la durée de l'année scolaire et ne s'étend pas au-delà. La Mairie s'engage à utiliser l'image de l'enfant pour les finalités de communication et d'information au public uniquement. La Mairie s'engage à ne pas transmettre ces photos à d'autres destinataires sans en avoir demandé l'autorisation expresse auprès de la personne concernée, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) - règlement (UE) 2016/679, en vigueur.

Je confirme avoir pris connaissance des mentions légales relatives à ce traitement et de l'exercice de mes droits « Informatique et Libertés » inscrit à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et repris dans le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, mis à disposition par l'organisme précité traitant mes données à caractère personnel.

Fait à _____, le _____

Signature :

Dans le cadre du RGPD, les données à caractère personnel collectées par la Mairie, représentée par Mme ROBIN, en sa qualité de Maire, et donc de responsable de traitement dans le cadre de la scolarité, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et extrascolaire, ont pour finalité l'inscription, le suivi et la facturation des services proposés. Ces traitements relèvent à la fois d'une obligation légale incombant au responsable du traitement et d'une mission servant l'intérêt public, à savoir le fonctionnement des services scolaires, périscolaires et extrascolaires de la collectivité. Les données personnelles servant une finalité de communication sont recueillies et traitées sur la base légale du consentement de la personne. Vos informations personnelles fournies dans le cadre de l'inscription scolaire sont conservées pour la durée de la scolarité de l'enfant. Les données personnelles relatives à la facturation, servant de pièces justificatives comptables à la collectivité, sont conservées pour une durée de 10 ans.

Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises au service de comptabilité de la collectivité, et aux services du Trésor Public.

Vos informations ne sont pas transmises à des tiers pour prospection commerciale sans votre consentement. Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons justifiées.

La Mairie, représentée par Christine ROBIN, Maire a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 Rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rgpd@cdg71.fr.

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr> et le siège est situé au 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. »